



ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

Contenu des différents domaines de formation

Domaine de formation 1 : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale :
140 heures dont 14 h. de spécialisation



Socle commun

- Les politiques publiques, lois et structures du secteur social et médico-social
- Éthique et déontologie
- Développement de la personne tout au long de la vie dans ses différentes dimensions physiques, psychologiques, sociales et culturelles
- Pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, physiques et sociales
- Situations de handicap, troubles de l'attachement
- Situations d'exclusion sociale et conséquences

Spé. Vie à domicile	Spé. Vie en structure collective	Spé. Vie scolaire inclusive
<ul style="list-style-type: none">• L'organisation du secteur du domicile et le contexte de l'intervention à domicile• La notion de qualité du service rendu et son évaluation : démarche et outils	<ul style="list-style-type: none">• L'organisation du secteur et le projet d'établissement• La notion de qualité du service rendu et son évaluation : démarche et outils	<ul style="list-style-type: none">• L'organisation du système éducatif et repères scolaires, périscolaires et loisirs• La réglementation spécifique applicable aux élèves en situation de handicap, en accueil collectif : plan personnalisé de scolarisation, GEVA-Sco, orientation, accompagnement, personnes ressources...



**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE PRAXIS
SOCIALE**

Domaine de formation 2 : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité : 161 heures dont 63 h. de spécialisation



Socle commun

- Observation, écoute et relation : besoins fondamentaux, les différentes dimensions de la personne, temps clés...
- Notions de dépendance, d'indépendance et d'autonomie
- Notions de santé
- Ergonomie, aide à la mobilité et aux transferts
- La personne et son rapport à la nourriture, les fonctions d'élimination
- Les rythmes du sommeil
- La personne et son rapport au corps, intimité, vie affective et sexualité
- La communication verbale et non-verbale
- L'apprentissage en fonction de la personne accompagnée
- Situation d'urgence et de danger pour la personne

Spé. Vie à domicile	Spé. Vie en structure collective	Spé. Vie scolaire inclusive
<ul style="list-style-type: none"> • Alimentation et cuisine • La personne et son rapport au vêtement, au linge, au cadre de vie • Suivi du budget quotidien • Les moments essentiels pour la personne • Son rapport à l'intime, au toucher • Accompagnements aux soins • Accompagnements du quotidien adaptés, en particulier lors de choix, de prise d'initiative • Intervention auprès de la famille 	<ul style="list-style-type: none"> • Hygiène et sécurité des locaux, de l'alimentation, du linge. • La personne et son rapport au vêtement, au linge, à l'alimentation, au cadre de vie • Les moments essentiels pour la personne • Son rapport à l'intime, au toucher • Accompagnements aux soins • Accompagnements du quotidien adaptés, en particulier lors de choix, de prise d'initiative 	<ul style="list-style-type: none"> • Hygiène et sécurité des lieux • Incidence du handicap sur les apprentissages • Démarche inclusive : notions et méthodes de facilitation • Conséquences de la situation de handicap sur l'environnement scolaire et éducatif



Domaine de formation 3 : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés : 91 heures
dont 28 h. de spécialisation



Socle commun

- Travail en équipe et organisation en partenariat, en réseau
- Transmission et communication professionnelle
- Projet d'établissement et projet personnalisé : notions, contexte, cadre juridique, méthodologie et participation

Spé. Vie à domicile	Spé. Vie en structure collective	Spé. Vie scolaire inclusive
<ul style="list-style-type: none">• L'intervention à domicile au sein des équipes pluri-professionnelles et en lien avec l'entourage familial et social• Participation au projet personnalisé• Accompagnements spécifiques• Gestion des situations violentes et d'agressivité• Prévention, repérage et alerte des situations de maltraitance• Contexte professionnel : droit du travail, statuts, risques professionnels...	<ul style="list-style-type: none">• L'intervention en structure au sein des équipes pluri-professionnelles et en lien avec l'entourage familial et social• Participation au projet personnalisé• Accompagnements spécifiques• Gestion des situations violentes et d'agressivité• Prévention, repérage et alerte des situations de maltraitance• Contexte professionnel : droit du travail, statuts, risques professionnels...	<ul style="list-style-type: none">• L'intervention en milieu scolaire et en accueil collectif de mineurs : équipe, partenaires...• Participation au projet personnalisé• Accompagnements spécifiques• Gestion des situations violentes et d'agressivité• Prévention, repérage et alerte des situations de maltraitance• Contexte professionnel : droit du travail, statuts, risques professionnels...



Domaine de formation 4 : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne :
112 heures dont 42 h. de spécialisation



Socle commun

- Socialisation et inscription dans la vie citoyenne
- Les différentes dimensions d'accessibilité
- La famille et l'entourage
- Vie collective, dynamique de groupe, gestion des relations et des conflits

Spé. Vie à domicile	Spé. Vie en structure collective	Spé. Vie scolaire inclusive
<ul style="list-style-type: none">• Techniques d'animation adaptées à la personne aidée• Communication verbale et non-verbale avec la personne aidée et avec la famille et les aidants• Prévention de l'isolement des personnes	<ul style="list-style-type: none">• Techniques éducatives et projet d'activité• Notions d'apprentissage et de pédagogie• Communication verbale et non-verbale avec la personne aidée et avec la famille et les aidants• Prévention de l'isolement des personnes	<ul style="list-style-type: none">• Techniques éducatives et projet d'activité• Communication et médiation autour du handicap• Méthodologie du projet d'animation• Notions d'apprentissage et de pédagogie• Communication verbale et non-verbale avec l'enfant ou le jeune aidé et avec la famille et les aidants• Prévention de l'isolement de l'enfant ou du jeune aidé

L'enseignement pratique

840 heures de stage, dont 140 heures hors employeur.